

Département
Des ARDENNES

=====

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la Communauté
en exercice : 43

EFFECTIF LEGAL : 43

Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 27.09.2022
Convocation faite
Le 13.09.2022

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 19 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, et le lundi dix-neuf septembre à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans la salle des Fêtes de VIREUX-WALLERAND, en session ordinaire de 2022, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX (à partir du point n°2022-09-156), Mathieu SONNET, André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, M^{me} Angélique WAUTOT, M. Claude WALLENDORFF (à partir du point n°2022-09-156), M^{me} Jennifer PECHEUX, MM. Gérard DELATTE, Dominique HAMAIDE, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, M. Gérald GIULIANI, M^{me} Laure BARBE, M. Jacky DEVIN, M^{me} Laëtitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M. Pascal GILLAUX (jusqu'à l'approbation des comptes-rendus du 16 juin et du 26 juillet 2022), M^{me} Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M. Claude WALLENDORFF (jusqu'à l'approbation des comptes-rendus du 16 juin et du 26 juillet 2022), M^{mes} Frédérique CHABOT (pouvoir à M. Robert ITUCCI), Brigitte DUMON (pouvoir à M. Jean GUION).

M. Richard CHRISMENT, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Délibération
N°2022-09-170

Projet de Fonctionnement
2023/2026 du Relais Petite
Enfance (annexe)

Le projet de fonctionnement constitue un document de référence qui définit la feuille de route du relais pour plusieurs années. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Relais Petite Enfance (RPE) avec l'accompagnement de la CAF, puis validé par le Conseil d'Administration de la CAF et la Commission Petite Enfance de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse.

Il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire.

Considérant la décision du RPE du territoire Ardenne Rives de Meuse de concentrer toute son action autour de la **mission de promotion renforcée de l'accueil individuel et du métier d'assistant maternel afin de lutter spécifiquement contre la sous activité subie et le manque d'attractivité du métier.**

Considérant l'avis favorable rendu le 21 juillet 2022 par la commission Petite Enfance sur ce projet de fonctionnement 2023/2026. Le document complet est à disposition auprès du service Petite Enfance de la Communauté.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **approuve** le projet de fonctionnement 2023/2026 du Relais Petite Enfance annexé à la présente.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Durbecq', with a small 'ec' written below it.

Pour le Président de la Communauté
de Communes Ardenne Rives de Meuse
Le Premier Vice-Président
Daniel DURBECQ

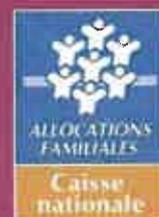
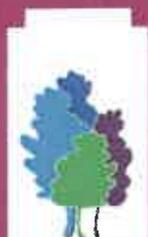


PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance :

Gestionnaire du relais petite enfance :

Période contractuelle :



SOMMAIRE

PREAMBULE.....	3
1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance	4
2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet.....	6
2.1. Les moyens humains :.....	6
2.2. Le planning et les actions :	7
2.3. Les locaux.....	7
2.4. Le matériel.....	9
3. Le contexte territorial du Relais.....	10
4. La formalisation du projet.....	12
4.1. L'information et l'accompagnement des familles.....	12
➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire.....	12
➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne	13
➤ Le guichet unique d'information (mission renforcée)	13
➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels	13
➤ Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur.....	15
4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels.....	15
➤ Informer les professionnels sur le métier	15
➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr	16
➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels	17
➤ Organiser des ateliers d'éveil.....	18
➤ L'analyse de la pratique (mission renforcée) :.....	18
➤ Accompagner le parcours de formation des professionnels	19
➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels	20
➤ Promouvoir le métier d'assistant maternel	20
➤ La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :.....	21

PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du RPE, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels¹ de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le RPE bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

¹ Selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le RPE accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais :	
Adresse administrative :	
Antenne de Vireux-Wallerand	Antenne de Revin
Rue du Clos Baudoin Ecole « Mon Plaisir » 08320 Vireux-Wallerand	12, rue du Colonel Vaulet 08500 Revin
Numéro(s) de téléphone :	
Antenne V.W	Antenne Revin
03.24.32.04.06	03.24.32.77.53
Portable : 06.77.31.40.59	
Adresse email : rpe@ardennerivesdemeuse.com	
Date de création : 2014	

Gestionnaire :
Nature juridique : E.P.C.I (Etablissement Public de Coopération intercommunale)
Adresse : Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse 29 Rue Méhul 08600 Givet
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : Mr DEKENS Bernard, Président
Coordonnées de contact : president@ardennerivesdemeuse.com

Communes et intercommunalités couvertes par le relais
Anchamps
Aubrives
Charnois
Chooz
Fepin
Foishes
Fromelennes
Fumay
Givet
Hargnies

Ham-sur-Meuse
Haybes
Hierges
Landrichamps
Montigny-sur-Meuse
Rancennes
Revin
Vireux-Molhain
Vireux-Wallerand
Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse

2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

2.1. Les moyens humains :

Les animateurs du relais			
Nom - Prénom	DA SILVA Maria		
Date d'embauche	1 ^{er} juillet 2017		
Formation initiale	Auxiliaire de puériculture		
Expérience(s) professionnelle antérieure	Emploi au sein des EAJE de l'intercommunalité		
Durée de travail hebdomadaire au Relais	35 h		
Formation continue envisagée	VAE EJE		

Joindre les fiches de postes au projet de fonctionnement.

Si une augmentation du temps de travail de(s) animateur(s) ou une nouvelle embauche est envisagée sur la période, précisez la date prévisionnelle (mois et année) ainsi que le nombre d'etp.

.....
.....

Pour rappel, la prestation de service RPE est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de RPE validé par le Conseil d'administration de la Caf ; en cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.

Autres personnels du relais			
Fonction	Coordinatrice	Secrétaires service petite enfance	Agents d'entretien
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)	9 h	9h	10h

2.2. Le planning et les actions :

Organisation hebdomadaire prévisionnelle du relais sur la durée du projet							
		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	Horaires	8h00	8h00	8h00	8h00	8h00	
	Horaires	12h00	12h00	12h00	12h00	12h00	
Après - midi	Horaires	13h00	13h00	13h00	13h00		
	Horaires	17h00	17h00	17h00	17h00		
Total heures		8h00	8h00	8h00	8h00	4h00	

Répartition des différentes activités professionnelles		
Activités	Nombre d'heures/semaine	%
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	14h	37%
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes		
Temps collectifs et animations en présence des enfants	15h30	44,5%
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, etc ...)	6h30	18,5%
Autre(s) (préciser)		

Le nombre d'heures / semaine valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du Relais.

Le RPE est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI NON

Si NON, préciser s'il est prévu que le RPE soit prochainement habilité sur le site monenfant.fr et à quelle échéance prévisionnelle ?

Non, il n'est pas prévu sur ce projet de fonctionnement 2023 – 2026 que le RPE soit habilité sur le site mon enfant.fr. Le RPE se positionne davantage sur un travail de proximité avec les habitants, afin de leur faire connaître le site « mon enfant.fr. »

Une fois que le site sera connu et reconnu par les parents et les professionnels, une démarche d'habilitation sera instruite.

2.3. Les locaux

Pour rappel, selon le référentiel national des relais petite enfance, un RPE dispose a minima des espaces suivants :

- le bureau de l'animateur pour ses tâches administratives, les permanences d'accueil et les entretiens individuels avec les familles ou les professionnels ;
- un espace pour les animations collectives (ateliers d'éveils, animations, réunions collectives etc...).

Le bureau doit permettre la confidentialité et le RPE doit être équipé du matériel nécessaire pour assurer un accueil et un accompagnement adéquats. Il dispose à ce titre d'un mobilier de bureau, d'un téléphone, d'un ordinateur, d'une imprimante, d'un accès à internet et de la documentation spécifique (ex : revues, livres).

Le local destiné aux animations collectives et/ou aux réunions peut se trouver sur le site de la permanence ou être intégré dans un autre service déjà existant (établissements d'accueil du jeune enfant, lieu d'accueil enfants - parents, etc...). Il doit être adapté à l'accueil de jeunes enfants de telle sorte que les activités puissent être organisées dans des conditions satisfaisantes de sécurité, d'hygiène et de confort. L'espace doit être suffisant et doté du matériel pédagogique cohérent au regard des principes de la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il dispose nécessairement d'une installation sanitaire adaptée pour les enfants comme pour les adultes et d'une trousse de premiers secours.

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI NON

Configuration des locaux principaux		
Le relais...	OUI	NON
... dispose d'un local spécifique	*	
... est intégré dans un autre équipement Si oui précisez lequel :	*	
	Ecole maternelle	
... a une signalétique	*	
... dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	*	
... dispose d'un espace réservé aux animations collectives	*	
... dispose d'une salle de réunion	*	
... dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes	*	
... autre : décrire (tout autre espace dédié au relais comme par exemple espace Snoezelen, potager etc...)	*Espace multi sensoriel en préparation	

Si la configuration des locaux ne respecte pas l'ensemble des attendus du référentiel national des relais petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles sont les adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se conformer à terme au référentiel national ? A quelle échéance ?

L'ensemble des locaux respectent la totalité des attendus du référentiel.

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI NON

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

Les autres lieux d'intervention du RPE le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
Vireux-Wallerand	Rue du Clos Baudoin	Lieu de permanence et d'animation
Revin	Rue du Colonel Vaulet	Lieu de permanence et d'animation

*précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)

2.4. Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de...	OUI	NON
... un téléphone fixe	*	
... un téléphone portable	*	
... un ordinateur fixe		*
... un ordinateur portable	*	
... un photocopieur	*	
... une imprimante	*	
... un accès à internet	*	
... un logiciel de gestion	*	
... une adresse mail	*	
... matériel pédagogique et d'animation	*	
... documentations spécifiques (revues, livres etc...)	*	
... un véhicule	*	

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles :

.....
.....

3. Le contexte territorial du Relais

Décrire en quelques lignes l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :

Créé en 1989, à l'initiative de la Caisse Nationale d'Allocation Familiales (CNAF), le Relais Assistantes Maternelles (RAM) a vu ses missions évoluer depuis plus de trente ans.

Pour rappel, le RAM est un service gratuit agréé et financé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) des Ardennes et par la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse. C'est un lieu d'information, d'accompagnement et d'échange au service des parents ou futurs parents employeurs, assistantes maternelles, candidates à l'agrément et gardes à domicile.

En 2009, la Commune de REVIN, dans le cadre de son projet multi-services, composé d'une crèche, d'une cantine scolaire et d'un cabinet dentaire, a souhaité créer un RAM pour répondre à la difficulté de la population à trouver une assistante maternelle.

Après avoir obtenu la compétence Petite Enfance, la Communauté de Commune a créé en 2014, un RAM sur les communes de VIREUX –WALLERAND et REVIN afin de favoriser l'offre de garde individuelle et de répondre aux besoins de chacune des familles, en complément de la création des Sites Multi-Accueil (SMA)

L'intégration de REVIN, dans la Communauté, a permis de mutualiser les moyens sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

En 2020, la loi d'accélération et de simplification de l'action publique (ASAP), propose de modifier l'appellation RAM en RPE (Relais Petite Enfance) afin de permettre à la population de mieux identifier le service.

La Communauté de Communes décide que le RAM, qui est peu visible en tant que structure sur le territoire et qui présente une faible optimisation de son activité changera d'appellation dès 2021 afin de redynamiser son rayonnement d'action.

Le RPE élargit le champ de compétence du RAM et a pour ambition de devenir le lieu incontournable où toute famille cherchant un mode de garde collectif ou individuel pourrait se rendre. Dès qu'une famille aurait besoin d'une information sur la garde de son enfant, elle pourrait être orientée vers le RPE qui deviendrait la plateforme d'orientation de la petite enfance sur toute la Communauté de Communes.

Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la CTG, du SDSF ou autres) :

Les perspectives ne se résument en 2 points centraux : que le RPE soit la structure de référence pour les familles en recherche d'un mode de garde et qu'il soit un lieu de formation et de renseignements incontournable dans l'accompagnement des assistantes maternelles. Ces attendus ont été repris sous la forme d'actions dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG).

Une campagne de visibilité aura lieu tout au long de l'année 2022 pour atteindre ces objectifs : campagne téléphonique, vidéo et reportage sur le métier d'assistantes maternelles, mise en place de partenariats...

Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du RPE dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

Il est prévu pour l'année 2022 que le RPE soit à l'origine d'une enquête des besoins de la petite enfance sur l'ensemble du territoire. Le but est de vérifier l'offre et la demande sur le territoire en terme d'EAJE, assistantes maternelles, MAM...

Cette enquête sera présentée par l'animatrice du RPE en commission petite enfance.

En parallèle, l'animatrice du RPE travaille en étroite collaboration avec la responsable petite enfance. Des réunions régulières ont lieu et les projets sont co-construits afin d'amener une vraie cohérence dans la politique mise en place.

Le RPE est partie prenante dans la convention territoriale globale (CTG) et pilote les fiches actions liées à la petite enfance et plus particulièrement la promotion et la formation des assistantes maternelles.

Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le RPE avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

Le Relais Petite Enfance a mis en place dès son ouverture différents partenariats avec des acteurs culturels locaux :

- Les bibliothèques, les ludothèques qui ont accueilli, dans un cadre ludique et convivial, les assistantes maternelles lors de temps collectifs.
- La Bibliothèque Départemental des Ardennes en proposant des temps lecture, musique.
- Le centre social de Fumay qui a accueilli un nounou dating mis en place afin de mettre en relation l'offre et la demande.
- Le RPE fait partie du comité technique de la convention territoriale globale, il participe activement à la thématique petite enfance. Il est prévu que le RPE pilote l'une des fiches action du territoire : promotion et formation des assistantes maternelles.

.....
.....
.....
.....
.....
.....

4. La formalisation du projet

La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.

Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.

4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

DIAGNOSTIC				
Etat des lieux		Constat et enjeux identifiés		
<p>Les familles sollicitaient très peu le RAM de par sa dénomination. En effet, celui-ci était surtout identifié pour accompagner les assistantes maternelles et non les familles.</p> <p>84 familles ont sollicité le RPE sur l'année 2021 ce qui est malgré tout supérieur à l'année 2020 puisque 80 avait sollicité le RAM.</p> <p>Les parents cherchant un mode de garde sur le territoire s'adressent directement aux professionnels et n'interpellent pas le RPE.</p> <p>Le taux d'occupation des SMA est important avec des listes d'attentes alors que certaines assistantes maternelles sont en sous activité, (on en décompte une trentaine fin 2021).</p> <p>Création de MAM sur le territoire, 2 MAM existent à ce jour sur Aubrives et Vireux Molhain.</p>		<p>De par l'état des lieux, il a été constaté qu'il était indispensable de revoir l'approche du RAM/ RPE sur le territoire. En 2021, le RAM est devenu le RPE pour initier une nouvelle dynamique auprès des familles et acteurs du territoire. De plus, une nouvelle stratégie de communication a débuté en 2022 et devrait se poursuivre sur les années suivantes.</p> <p>L'enjeu est d'optimiser l'action du RPE afin qu'il soit bien identifié comme un partenaire des familles et un relais pour choisir un mode de garde.</p> <p>Il doit permettre d'informer sur les modes d'accueil existants sur le territoire. Par son action, il oriente les parents vers le mode de garde le plus adapté à leur recherche, (EAJE, assistante maternelle, MAM).</p>		
	Second semestre 2018	2019	2020	2021
Demandes d'une garde à domicile	0	0	1	4
Demande d'un accueil collectif auprès du RPE	0	2	2	0

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Co-construire des projets et multiplier les partenariats (SMA, MAM, Centres sociaux, DIRECCTE.) afin de mieux répondre aux besoins des parents.	Animatrice RPE, véhicule, locaux, intervenants extérieurs, centres sociaux, structures spécialisées,	Créer et étendre un réseau de partenariat sur le territoire et créer une fluidité de l'information	2023	Nombre de projets communs (réunions d'information, conférences, nounou dating...) avec les partenaires. Relais et soutien aux SMA par le nombre d'orientation des SMA vers le RPE et inversement.
2	Durant la période estivale, un relais est mis en place entre les différents RPE du département, afin de maintenir une permanence téléphonique pour toute demande.	assistantes maternelles, téléphone, ordinateur	Répondre aux sollicitations des parents durant les fermetures des RPE.	2022	Mise en place du relais sur le territoire.

➤ **Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
A ce jour, le RPE n'a aucune sollicitation des parents concernant l'offre de service « mon enfant.fr ». Les familles privilégient le contact direct avec le RPE et les professionnels. N'ayant aucune sollicitation, nous ne pouvons proposer aucun chiffre	Le service est encore peu connu par les parents qui préfèrent un mode de recherche en direct pour trouver leur mode de garde. L'enjeu serait de faire connaître ce service sur le territoire Ardenne Rives de Meuse, qui est assez vaste. Néanmoins, il est difficile d'orienter les parents vers mon enfant.fr car le site n'est pas actualisé en temps et en heure sur les modes de garde.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Animer une / plusieurs réunions sur les modes de garde du territoire auprès des parents et les informer des fonctionnalités du site « mon enfant.fr »	1 salle / 1 intervenant CAF Animatrice RPE, ordinateur, connexion internet, parents employeurs	Les parents ont connaissance du site « mon enfant.fr » et de son utilité afin qu'ils l'utilisent.	2023	Nombres de personnes informées

➤ **Le guichet unique d'information (mission renforcée)**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de guichet unique d'information

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée
Sans objet.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

➤ **Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels**

DIAGNOSTIC					
Etat des lieux					Constat et enjeux identifiés
	Second semestre 2018	2019	2020	2021	Le RPE met en contact les parents avec les professionnelles au travers de différentes actions : Accompagnement individuel des parents en les soutenant dans leur recherche de mode de garde (listing, assistance téléphonique, rencontres tripartites...). Accompagnement collectif par le biais d'animations (activités communes, type psychomotricité, en duo avec les assistantes maternelles, nounou dating, réunions ouvertes...).
Demande de listing PMI	2	15	21	20	

Nounou dating (mise en relation de l'offre et la demande)	1	1	0	0	L'enjeu est de poursuivre ces actions et d'augmenter la fréquentation du RPE. Les parents sont demandeurs de ce type d'action, il est important que le RPE joue un rôle de plateforme des modes de garde sur le territoire.
Suite aux deux nounou dating, 3 familles ont trouvé leur assistante maternelle.					
	Second semestre 2018	2019	2020	2021	
Animations collectives	93	85	48	46	
Nombres de parents différents en animation collective	7	7	4	3	

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Accompagnement individuel des familles vers un mode de garde. Cette action se traduit par des entretiens individuels, prises de rdv, rencontres tripartites avec l'assistante maternelle, orientation vers les organismes spécialisés, type CAF, PMI, Page emploi, DIRECCT, monenfant.fr...	Animatrice RPE, véhicule, locaux, intervenants extérieurs, centres sociaux, structures spécialisées, assistantes maternelles, téléphone, ordinateur	Reconnaissance du RPE par les familles.	2023	Nombre d'accompagnements individuels effectués par le RPE auprès des familles.
2	Accompagnement collectif des familles vers un mode de garde Mise en place de nouvelles rencontres type nounou dating au sein des centres sociaux.		Recueillir les données des parents lors des entretiens individuels		
3	Animer des activités regroupant les parents et les assistantes maternelles, ce qui permettrait une mise en relation parents/professionnels. Des activités comme animations de psychomotricité, temps festifs durant l'année, spectacles...		Avoir une base de données sur l'ensemble des parents fréquentant la structure et ainsi les inviter sur des animations / réunions / conférences...	2022	Nombres d'orientations vers les organismes spécialisés.
		Favoriser le lien entre les assistantes maternelles et les parents afin de fluidifier la communication sur le territoire			
			Mettre en relation l'offre et la demande		Augmentation du nombre de familles participant aux animations collectives.
					Nombre et répartition des parents orientés vers les modes de garde.
					Nombre de parents orientés vers le RPE par des assistantes maternelles/EAJE.

➤ **Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur**

DIAGNOSTIC							
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés						
<p>Sollicitations des familles auprès du RPE, en 2021 :</p> <table border="1"> <tr> <td>Demande d'informations concernant le contrat de travail</td> <td>41</td> </tr> <tr> <td>Demande d'informations concernant la rupture de contrat</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Orientation vers des instances spécialisées</td> <td>16</td> </tr> </table>	Demande d'informations concernant le contrat de travail	41	Demande d'informations concernant la rupture de contrat	10	Orientation vers des instances spécialisées	16	<p>Le RPE a un rôle de médiateur dans la réglementation et le droit du travail. Il apporte les réponses juridiques dont pourraient avoir besoin un parent ou un professionnel.</p> <p>La complexité du rôle d'employeur est un frein à l'embauche d'une assistante maternelle et le RPE doit clairement se positionner pour être un atout au recrutement d'une assistante maternelle.</p> <p>De plus, par méconnaissance, le parent se décharge de cette fonction sur la professionnelle ce qui peut engendrer des tensions car l'assistante maternelle y mettra ses propres « conditions de travail ».</p> <p>L'enjeu est d'informer les parents sur le droit / devoir du parent employeur mais aussi de les soutenir dans les démarches (contrat de travail, congés payés...).</p>
Demande d'informations concernant le contrat de travail	41						
Demande d'informations concernant la rupture de contrat	10						
Orientation vers des instances spécialisées	16						

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Animer des temps d'information collectifs auprès des parents afin qu'ils aient toutes les données nécessaires à leur rôle de parent employeur.	Animatrice RPE, véhicule, locaux, intervenants extérieurs, centres sociaux, structures spécialisées, assistantes maternelles, téléphone, ordinateur	Reconnaissance du RPE comme point d'information.	2023	Augmentation des sollicitations des parents sur cette thématique
2	Orientation des parents vers des instances spécialisées type CAF, DIRECCTE, Pagemploi, PMI, FEPEM...		Meilleure connaissance de la législation par les parents employeurs et les assistantes maternelles.		Augmentation du nombre d'orientations vers les structures spécialisées.
3	Entretien lors de l'élaboration du contrat de travail de façon tripartite (Parent employeur, assistante maternelle et animatrice RPE).				Diminution du nombre de litiges

4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

➤ **Informers les professionnels sur le métier**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Malgré les sollicitations du RPE auprès des différentes assistantes maternelles, celles-ci ne souhaitent pas participer à des réunions « formelles » pour échanger sur leur métier.</p> <p>Par conséquent, le RPE oriente toutes les nouvelles demandes de renseignements sur le métier vers la PMI qui organise des réunions d'informations mensuelles.</p>	<p>L'activité du RPE sur ce sujet est très limitée. Les échanges se font principalement sur des temps informels, lors d'animations collectives.</p> <p>L'enjeu est de renforcer le travail avec la PMI sur les nouvelles demandes d'informations du métier afin que le RPE puisse optimiser son intervention sur ce sujet.</p>

Le RPE pourrait également participer à des forums de l'emploi/métiers, ce qui permettrait une reconnaissance de ses missions sur le territoire mais aussi de faire connaître les métiers de la petite enfance.

	Second semestre 2018	2019	2020	2021
Nombre de candidat(e)s à l'agrément	1 personne a été orientée vers le Conseil Départemental des Ardennes pour participer à une réunion d'information.	Aucune demande	1 personne a été orientée vers le Conseil Départemental des Ardennes pour participer à une réunion d'information.	1 personne a été orientée vers le Conseil Départemental des Ardennes pour participer à une réunion d'information

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE

N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Proposer aux futures candidates à l'agrément de rencontrer des assistantes maternelles agréées pour parler de la profession sur du temps collectif informel.	Animatrice RPE, véhicule, locaux, intervenants extérieurs, structures spécialisées, assistantes maternelles, téléphone, ordinateur, livres	Reconnaissance du RPE comme point d'information pour les futures et nouvelles professionnelles.	2023	Hausse des contacts entre le RPE et les futures candidates
2	Constituer un fonds documentaire à l'exercice du métier d'assistante maternelle afin de répondre aux questions des futures et nouvelles professionnelles.		Pouvoir apporter à chaque professionnelle un apport théorique de connaissances par le prêt de livres techniques.	2023	Augmentation du nombre de rencontres informelles. Nombre de sollicitations par les futures et nouvelles professionnelles sur le métier.
3	Participer à des forums de l'emploi ou des métiers sur le territoire Ardenne Rives de Meuse afin de présenter le métier d'assistante maternelle.		Augmentation du nombre de demandes d'agrément sur le territoire.	2026	Nombre de forums / salons auxquels l'animatrice a participé.

➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr

DIAGNOSTIC

Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Toutes les nouvelles assistantes maternelles sont dans l'obligation de s'inscrire sur « monenfant.fr ». Les professionnelles avec plusieurs années d'expériences ne s'y inscrivent pas car elles n'en ont pas l'obligation. A ce jour, sur le territoire Ardenne Rives de Meuse, 71 assistantes maternelles sont inscrites sur monenfant.fr.	A la suite d'un constat du RPE (appel à toutes les assistantes maternelles), les professionnelles ne sont pas mobilisées sur ce sujet, par manque de temps, de patience ou parce qu'elles ne sont pas à l'aise avec l'outil informatique. L'enjeu est de les accompagner dans une démarche d'inscription et de suivi sur monenfant.fr.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE

N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
----	-------------------------	----------------	--------------------	---------------------------	--------------------------

1	Bilan annuel sur l'évolution des inscriptions et de l'actualisation des profils sur monenfant.fr				Nombre d'assistantes maternelles inscrites sur le site
2	Travail de partenariat avec la CAF afin que le site soit plus accessible et opérationnel à tous les professionnels et tous les parents employeurs.	1 salle / 1 intervenant CAF Animatrice RPE, ordinateur, connexion internet, assistantes maternelles	Les assistantes maternelles mettent à jour leur profil et actualisent leurs disponibilités.	Chaque année	Nombre d'assistantes maternelles qui s'actualisent sur le site
3	Proposer des ateliers avec un animateur numérique afin d'apprendre à naviguer sur le site mon enfant.fr				

➤ **Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Jusqu'en 2020, une fiche de renseignements annuelle était envoyée aux assistantes maternelles pour connaître leurs disponibilités, faire un point sur leur situation et leurs spécificités d'accueil. Le retour insuffisant des fiches a permis de mettre en avant les limites de cette action. Ainsi, le RPE a remanié son approche afin d'élaborer une stratégie de proximité auprès des assistantes maternelles. Depuis Juin 2021, l'animatrice appelle toutes les assistantes maternelles listées par la PMI afin de faire un point sur leur situation et d'être à leur écoute.</p> <p>Le RPE permet également aux assistantes maternelles d'échanger lors des animations collectives, réunions, ateliers...</p> <p>46 assistantes maternelles ont participé à ces temps d'échanges.</p>	<p>La nouvelle approche de « phoning » a permis de créer une relation de confiance avec les assistantes maternelles et de légitimer l'action du RPE sur l'ensemble du territoire. Certaines assistantes maternelles ne connaissaient toujours pas le rôle RAM/RPE, malgré de nombreuses communications. Le phoning est un réel atout dans le travail de l'animatrice et il permet d'informer, écouter les demandes ou difficultés, expliquer si besoin. L'enjeu est de poursuivre cette stratégie qui est récente et d'en avoir une vision globale d'ici fin 2022.</p> <p>Les échanges lors de ces rencontres permettent aux assistantes maternelles de prendre du recul sur leur pratique et d'exposer leurs difficultés.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Animer des temps d'échanges auprès des assistantes maternelles par le biais : <ul style="list-style-type: none"> • D'entretiens individuels • De formations • De réunions / conférences 	Animatrice RPE, véhicule, locaux, intervenant extérieur, assistantes maternelles, téléphone, ordinateur	Participation des assistantes maternelles sur les temps d'animation.	2023	Avoir 21 assistantes maternelles participant aux différentes actions.
2	Poursuivre l'activité phoning et évaluer sa pertinence sur du moyen et long terme		Création d'un réseau d'assistantes maternelles sur le territoire avec le RPE comme pilote.	2024	1 Bilan annuel du phoning présenté en comité de pilotage par an.
3	Participation des assistantes maternelles au comité de pilotage		Lors des comités de pilotage, les assistantes maternelles participantes seraient les	2023	Participation de 3 assistantes maternelles à chaque comité de

			représentantes de leurs collègues.		pilotage (2 par an).
--	--	--	------------------------------------	--	----------------------

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

➤ Organiser des ateliers d'éveil

DIAGNOSTIC															
Etat des lieux			Constat et enjeux identifiés												
<p>Les ateliers d'éveils itinérants sur le territoire Ardenne Rives de Meuse constituent l'un des axes centraux du relais petite enfance.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>2018</th> <th>2019</th> <th>2020</th> <th>2021</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Animations collectives</td> <td>93</td> <td>85</td> <td>48</td> <td>46</td> </tr> </tbody> </table> <p>Depuis 2019, le nombre d'actions a diminué, en raison de la crise COVID. En 2022, les animations n'ont pu avoir lieu avant le mois d'avril.</p> <p>Les communes ont refusé l'accès de leurs locaux à l'animatrice du RPE.</p> <p>Ces animations sont proposées en partenariat avec des structures existantes sur le territoire (bibliothèque, ludothèque, bibliothèque départementale, EAJE).</p>			Année	2018	2019	2020	2021	Animations collectives	93	85	48	46	<p>Les ateliers d'éveils permettent aux assistantes maternelles d'échanger sur les pratiques quotidiennes avec d'autres professionnelles, de sortir de l'isolement, d'observer l'enfant en situation collective au travers de jeux d'éveil.</p> <p>Ils permettent également de porter un autre regard sur l'enfant accueilli au travers d'autres professionnelles.</p> <p>Chaque assistante maternelle a la possibilité de participer à une animation à moins de 10km de son lieu de résidence.</p> <p>L'enjeu est de poursuivre ces ateliers qui ont connu une baisse lors de la crise sanitaire, par peur du COVID.</p> <p>L'objectif des années à venir est de retrouver une nouvelle stabilité et conforter l'offre d'ateliers sur le territoire.</p>		
Année	2018	2019	2020	2021											
Animations collectives	93	85	48	46											

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Maintenir les ateliers d'éveil itinérants pour être au plus proche géographiquement des assistantes maternelles. Le but de cette action est de travailler l'aspect éducatif et de proximité.	Véhicule, animatrice RPE, locaux communaux, matériel d'éveil, intervenant extérieur.	Participation des assistantes maternelles aux ateliers d'éveil. Création de liens entre les assistantes maternelles.	Chaque année	Atteindre 60 ateliers pour l'année 2022 puis 80 à compter de 2023
2	Création d'un partenariat entre les assistantes maternelles et les SMA par le biais d'activités communes (temps festifs, spectacles...)	Animatrice RPE, assistantes maternelles, SMA, locaux, véhicule, matériel d'animation	Création d'un réseau de partenaires autour de la petite enfance et y intégrer les assistantes maternelles.	2024	Réaliser a minima 2 activités d'éveil communes avec les SMA par an.
3	Des activités d'éveil en favorisant le décloisonnement entre les différents modes d'accueil (recherche de complémentarité et collaboration avec les structures existantes : structures d'accueil, ludothèques, centres sociaux, etc.),				

➤ L'analyse de la pratique (mission renforcée) :

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée	
Sans objet.	

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation

➤ **Accompagner le parcours de formation des professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Le RPE participe activement à la formation des professionnelles sur le terrain. Il a organisé 5 formations sur l'année 2021 et a touché 33 assistantes maternelles. De nombreuses thématiques y sont abordées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'alimentation, intégrer l'éducation alimentaire et sensorielle dans les pratiques professionnelles ✓ La bienveillance et prévenir les douces violences ✓ Comprendre les émotions pour mieux accompagner les enfants ✓ Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant et sa famille. 	<p>Outre la formation professionnelle, le RPE est organisateur et coordinateur de débats, conférences et projets. L'intérêt est de permettre aux professionnelles de s'ancrer collectivement sur le territoire. Le RPE accompagne également les assistantes maternelles vers leur professionnalisation. L'enjeu est de poursuivre cette dynamique et d'intensifier les formations professionnalisantes auprès des assistantes maternelles.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Proposer des formations nécessaires à la professionnalisation des assistantes maternelles.	Animatrice RPE, véhicule, locaux, intervenants extérieurs, assistantes maternelles, téléphone, ordinateur	Participation croissante des assistantes maternelles aux formations proposées par le RPE	Chaque année	Proposer 5 formations professionnalisantes, chaque année, dont 3 thématiques choisies par les assistantes maternelles elles-mêmes
2	Permettre aux professionnelles de choisir les thématiques de formation en fonction de leurs besoins et carences professionnelles.			Chaque année	
3	Ancrage des partenariats existants (Greta, bibliothèque départementale),				

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

➤ **Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels**

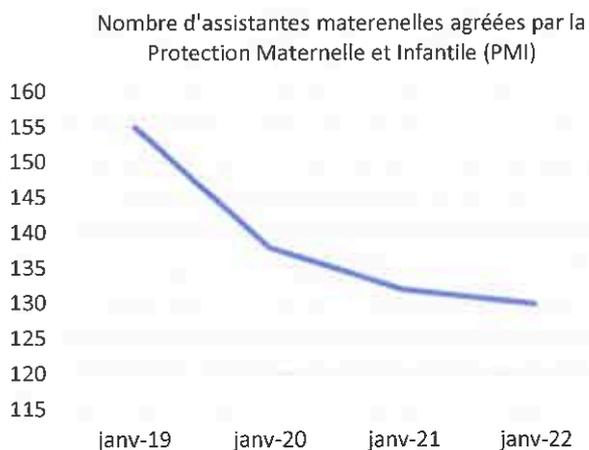
DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>En décembre 2021, le RPE a décompté 31 assistantes maternelles en sous activité sur les 102 qui ont répondu au phoning de l'animatrice. Cette sous activité est surtout basée sur les villes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Givet : 9 assistantes maternelles - Revin : 4 assistantes maternelles - Haybes : 4 assistantes maternelles <p>Le métier d'assistante maternelle est très peu attractif sur le territoire Ardenne Rives de Meuse de par la présence de 4 Services multi-accueil. Les professionnelles vivent cette cohabitation comme une forme de concurrence et non de complémentarité. Les nouvelles professionnelles sont donc rares.</p>	<p>Lors d'échanges avec des partenaires et des élus, l'animatrice du RPE s'est aperçue que personne n'avait connaissance de l'offre et la demande sur les modes d'accueils.</p> <p>Les avis étaient biaisés par de nombreux stigmates (il y a beaucoup d'enfants à la sortie de l'école, il y a une longue liste d'attente d'enfants dans tel EAJE donc il y a de la demande...).</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	<p>Travailler avec le service petite enfance de la communauté de communes sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Un diagnostic afin de mieux corréler les offres et besoins en modes de garde sur le territoire . Fluidifier les relations entre les SMA et le RPE. Les SMA ont des listes d'attentes et le but est d'orienter les familles sans mode de garde vers le RPE pour combler les assistantes maternelles en sous-activité. 	<p>Animatrice RPE, service petite enfance communauté de communes, SMA, véhicule, locaux, assistantes maternelles, téléphone, ordinateur</p>	<p>Répondre à toutes les demandes de mode de gardes et combler les assistantes maternelles en sous activité.</p>	2023 - 2026	<p>Nombre d'orientations des familles des SMA vers le RPE. Diagnostic et bilan sur l'offre et la demande du territoire dans les années à venir.</p>

➤ **Promouvoir le métier d'assistant maternel**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés

Le vieillissement des professionnelles, l'absence de « nouvelles recrues », la disparité de l'activité sur le territoire, nécessitent une action forte pour soutenir et accompagner nos assistantes maternelles. En effet, le nombre de professionnelles est en baisse constante depuis plusieurs années :



Ces dernières années, le nombre d'assistantes maternelles ne cesse de diminuer car le métier n'est plus attractif. Les professionnelles en poste sont vieillissantes et le turn over inexistant.

L'enjeu indispensable est de promouvoir le métier d'assistante maternelle et de le faire connaître à un large public pour attirer de nouvelles candidatures.

Il faut également permettre aux assistantes maternelles de se renouveler dans l'avenir vers les MAM...

L'enjeu est également d'informer sur les avantages du métier d'assistante maternelle.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	<p>Une campagne de communication autour du métier d'assistante maternelle pour créer de nouvelles « vocations », par le biais de plusieurs actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Capsules vidéo mises en ligne sur les réseaux sociaux . Nounou dating pour accompagner les professionnelles vers l'emploi . Participation à des rencontres « pôle emploi », découverte des métiers, centre de formation. 	<p>Animatrice RPE, véhicule, locaux, assistantes maternelles, téléphone, ordinateur, intervenants extérieurs</p>	<p>Augmentation du nombre d'assistantes maternelles du territoire</p> <p>Visibilité du métier</p>	2023 - 2026	<p>Nombre de contacts avec de candidatures potentielles</p>

➤ **La promotion renforcée de l'accueil individuel (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission de promotion renforcée de l'accueil individuel

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

Le COVID 19 et ses conséquences ont fortement fait chuter l'activité de l'ancien « RAM » mais aussi celles des assistantes maternelles. La baisse du nombre de professionnelles s'intensifie chaque année.

L'évolution du RAM en RPE permet la mise en place d'une nouvelle dynamique et d'une stratégie de communication différente des années précédentes car le RPE élargit les missions en comparaison de l'ancien RAM.

L'augmentation des appels et des entretiens individuels témoignent que l'identification du RPE prend peu à peu son essor, néanmoins la fréquentation est encore faible.

Il est indispensable de soutenir les Assistantes Maternelles dans leurs pratiques professionnelles et les parents dans leur fonction employeur. Interlocuteur privilégié et proche des usagers, le RPE doit étendre

sa stratégie de communication par la mise en place de réunions d'informations, de nouvelles stratégies de communication sur l'ensemble du territoire, tout en poursuivant la recherche de nouveaux partenaires.

La baisse constante des Assistantes Maternelles reste problématique. Elle devient inquiétante avec le départ en retraite de plusieurs professionnelles qui ne seront pas remplacées, au point que certaines communes, telle que Hargnies, ne comptent plus d'Assistants maternelles en activité en 2021. Le métier semble de moins en moins attractif et les indicateurs socio-économiques et démographiques du territoire ne vont pas dans le sens d'une amélioration.

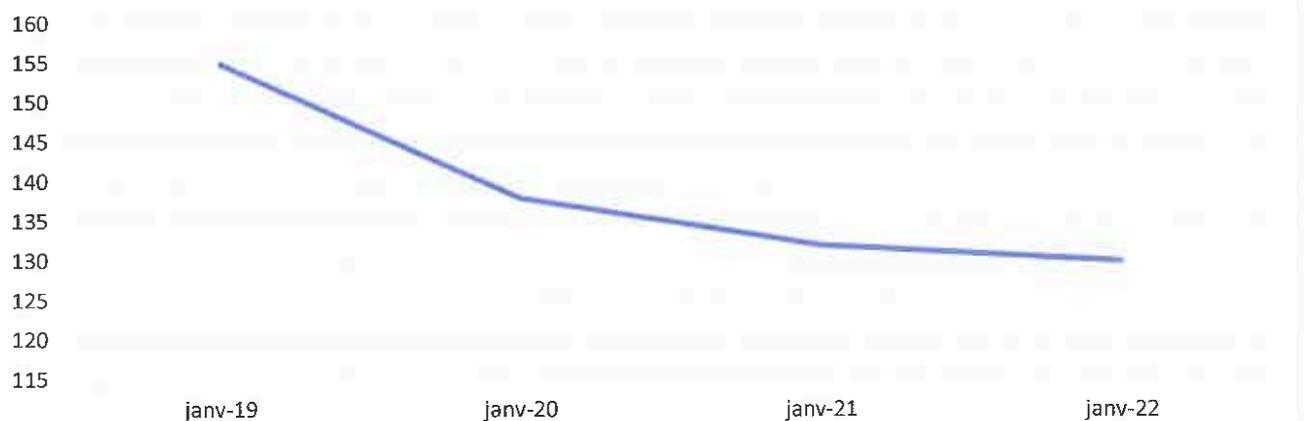
De l'autre côté, les structures collectives affichent des taux d'occupation importants et semblent convenir pour la majorité des familles. Les MAM (Maison d'Assistants Maternelles) affichent également de bons résultats. Ce dispositif qui permet le regroupement d'Asmats et d'exercer leur métier en dehors de leur domicile pourrait être une alternative pour aider et maintenir l'accueil individuel sur notre territoire pour les assistantes maternelles qui sont en sous activités.

Tableau des assistantes maternelles sur le territoire :

Communes	Assistants maternelles inscrites sur le listing PMI	Assistants maternelles ayant répondu à l'enquête	Assistants maternelles complètes en taux d'encadrement	Assistants maternelles en sous-activité	Assistants maternelles n'exerçant pas (choix, retraite, maladie...)	Assistante maternelle en cours de formation PMI
Anchamps	1	1			1	
Aubrives	5	4	1	2	1	
Chooz	7	7	2	2	3	
Fromelennes	4	4	3	1		
Foishes	2	2		1		1
Fumay	9	8	4	2	2	
Givet	33	23	8	9	6	
Ham-sur-Meuse	2	2	2			
Hargnies	1	1			1	
Haybes	13	12	5	4	3	
Landrichamps	1	0				
Rancennes	8	4	2		2	
Revin	20	12	3	4	5	
Vireux-Molhain	9	6	4	2		
Vireux-Wallerand	11	11	3	3	5	
TOTAL	126*	97	37	30	29	1

Evolution des assistantes maternelles sur le territoire :

Nombre d'assistantes maternelles agréées par la Protection Maternelle et Infantile (PMI)



ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE

N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Mise en place d'un partenariat élargi avec tous les acteurs du territoire : Communes, centres sociaux, ludothèques, bibliothèques, pôle emploi, SMA, MAM, centre de formation... Participation au CLS et à la CTG comme représentant des modes de garde du territoire.	Animatrice RPE, véhicule, locaux, assistantes maternelles, téléphone, ordinateur, Intervenants extérieurs	Le RPE bénéficie d'un large réseau de partenaires qui lui permettent d'optimiser son action et d'être reconnu par l'ensemble des partenaires.	2024	Fréquences des échanges avec les partenaires Nombres d'orientations par les partenaires Nombres d'actions communes avec les partenaires
2	Participation à des forums emplois / métiers ou animer des réunions sur la profession d'assistante maternelle	Animatrice RPE, véhicule, locaux, assistantes maternelles, téléphone, ordinateur, Intervenants extérieurs	Que le RPE soit le référent pour la profession et qu'il puisse initier de nouvelles vocations	2026	Participation à au moins 1 forum ou réunion de présentation par an. Evolution du nombre de sollicitations pour des informations sur le métier.

3	Communiquer sur le métier par de nouveaux vecteurs multimédia comme les réseaux sociaux. Création de capsules vidéos sur la profession d'assistante maternelle. Articles de journaux...	Animatrice RPE, véhicule, locaux, assistantes maternelles, téléphone, ordinateur, Intervenants extérieurs	Susciter chez tout un chacun l'envie de devenir assistante maternelle.	2023	<p>Nombres de parutions sur les réseaux sociaux et dans les médias.</p> <p>Nombres de nouvelles sollicitations.</p>
---	---	---	--	------	---